



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## Caisse des dépôts et consignations

Question écrite n° 103455

### Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les dépenses de fonctionnement de la Caisse des dépôts et consignations. Dans son rapport de décembre 2016, la Cour des comptes indique que celles-ci ont connu une progression anormalement rapide depuis 2007 et jusqu'à une date récente, avec des conséquences sur les coûts d'exercice. Les magistrats préconisent de fixer une trajectoire budgétaire pluriannuelle déclinée par nature d'activités et objectifs-cibles à atteindre, en lien avec le ministre en charge des finances. Il lui demande si le Gouvernement compte mettre en œuvre cette recommandation.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Le Ray](#)

**Circonscription :** Morbihan (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 103455

**Rubrique :** Banques et établissements financiers

**Ministère interrogé :** Économie et finances

**Ministère attributaire :** Économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 mars 2017](#), page 2283

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)